

CONTRAT POUR L'ANNEE D'APPRENTISSAGE A LORIENT – CAUDAN (2008 – 2009)

Entre l'Association « Les Cinq Éléments »
La fontaine de Kerbéban – 56850 CAUDAN –
<http://www.cinq-elements.com>
et

M.....
adresse
téléphone
courriel

L'enseignement est élaboré par le docteur Daniel LAURENT

Docteur en Psychologie Clinique – psychosomatique orientale
Fellow du College of Traditional Chinese Acupuncture (GB)
Diplômé de l'Université de Hwa Kang (République de Chine)

Formateur de l'acupuncture traditionnelle, ancienne et véritable, depuis 1978
Auteur d'ouvrages de référence en médecine traditionnelle chinoise

Public concerné

Toute personne qui ressent la vocation de soigner et, ayant une dimension humaniste, est prête à s'engager dans un processus exigeant.

Le nombre de participants admis à suivre les modules est limité (12 personnes maximum).

Le niveau minimum requis pour aborder les fondamentaux est une sérieuse motivation. Le niveau minimum requis pour aborder les modules autour des éléments est la connaissance des fondamentaux. Si vous avez acquis ces fondamentaux auprès d'une autre école il nous faudra le vérifier. En cas de simples carences, le module FX restera indispensable.

Le niveau minimum requis pour aborder les modules autour du bilan énergétique et des méthodes de traitement est la connaissance des fondamentaux et des modules autour des cinq éléments. Si vous avez acquis ces données auprès d'un autre enseignement, il nous faudra le vérifier.

Dans tous les cas, pour être accepté, il faut être entré en contact directement avec Daniel LAURENT seul juge pour l'acceptation d'un candidat.

Un travail personnel important est indispensable après les séminaires.

Une attestation de suivi de stage vous sera remise en fin de chaque module.

Lieu des séminaires

Fontaine de Kerbéban – 56850 CAUDAN
bus directs de la gare de Lorient (30 mn)
20 mn de l'aéroport de Bretagne Sud (Lann Bihoué)
Logements et repas proches et à prix modérés

Rythme et méthode de travail

Il nous est impossible d'indiquer avec précision le temps nécessaire à l'intégration personnelle des données d'un module. Cela dépend des capacités intellectuelles et de la culture de chacun. Ainsi le temps nécessaire quotidien à l'étude du contenu des modules est très variable. En effet, avec une bonne méthode d'apprentissage, vous pouvez faire en une heure ce que d'autres essayent péniblement de réaliser en dix heures ! C'est pourquoi, le système actuel qui érige le nombre d'heures de formation comme critère fondamental d'un apprentissage sérieux, n'est pas retenu par nous comme unique critère de qualité.

Certification

Le contrôle est permanent. En fin de chaque module vous recevrez une attestation de stages.

Pour ceux qui ont suivi la totalité des modules, après un examen, ils pourront recevoir notre certification



Liste des modules

- Les fondamentaux : 4 modules (F1, F2, F3, FX)
- Autour des éléments : 5 modules (B, F, T, M, E)
- Autour du bilan énergétique et des méthodes de traitement : 8 modules (D1, D2, D3, D4, D5, D6, D7 et D8)

Le cycle de base sur deux années

- Le cycle de base se déroule en 17 modules de week-ends, représentant un total de 136 sections de 1h30.
- Il est recommandé d'accomplir le cycle de base sur deux années.
 - première année 9 modules : les fondamentaux et autour des éléments
 - seconde année 8 modules (bilan et méthodes de traitement approfondies)

Le perfectionnement et la troisième année

Après ce cycle de base, si votre niveau est satisfaisant, que vous ayez effectué le cycle de base avec nous ou ailleurs, vous pourrez suivre des modules thématiques de perfectionnement .

Les thèmes sont fournis sur demande aux intéressés. Ils s'organisent autour d'études de cas pratiques.

Pour ceux qui souhaitent une formation complète validée par une certification, huit modules thématiques peuvent constituer leur troisième année. Ils seront en outre amenés à suivre personnellement deux personnes et à rédiger un mémoire.

L'accomplissement

Vous pourrez chaque année, participer à un sage d'accomplissement au Vietnam. Il est recommandé d'effectuer ce stage après de cycle de base.

Vous pourrez également suivre des stages d'accomplissement auprès de praticiens dans le cadre du compagnonnage des métiers de la santé (les demandes sont examinées au cas par cas, et les conditions vous seront alors communiquées).

Participation financière pour l'année 2008 – 2009

Vous choisissez la participation par engagement chaque année

Si vous optez pour un regroupement annuel (avec paiement garanti en réglant par paypal ou par prélèvements bancaires), nous vous octroyons une ristourne qui vous ramène le coût des 17 modules à 4 .400 euros, **soit une économie de 700 euros**.

- première année : à l'inscription 200 euros (frais de dossier) puis 10 prélèvements mensuels de 200 euros. Total 2200 euros et une économie de 500 euros
- seconde année : à l'inscription 200 euros (frais de dossier) puis 10 prélèvements mensuels de 200 euros. Total 2200 euros et une économie de 200 euros.

Vous choisissez la participation par module unitaire

- Contribution aux frais de fonctionnement de l'association par module unitaire : 300 euros.
- Si vous faites l'ensemble du cycle de base en vous inscrivant module après module, soit 17 modules , cela fait : $300 \times 17 = 5100$ euros
Si vous le faites sur deux ans
 - première année 9 modules : $300 \times 9 = 2700$ euros
 - seconde année 8 modules : $300 \times 8 = 2400$ euros

Attention : Les participations financières peuvent être révisées chaque année en fonction de l'augmentation réelle du coût de la vie.

Le voyage, le séjour et les frais du stage de trois semaines à Ho Chi Minh Ville (Vietnam) sont en sus. Renseignez vous des tarifs aériens, du prix et de la date exacte du prochain stage auprès de jeanroy430@orange.fr

Modalités particulières

En cas d'absence à un module, une possibilité de rattrapage peut être envisagée.

Sauf en cas de force majeure dûment reconnue, toute année commencée est entièrement due.

Loi 90-579 du 4 Juillet 1990. L.920-13 : Dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat, le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception. Si par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat. Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai prévu à l'alinéa précédent. Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30% du prix convenu. Le solde donne lieu à échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

Signature du contrat (en double exemplaires)

Je choisis la formule

Date, signature et mention "lu et approuvé"